



COMMUNE DE VERS SUR SELLE

REVISION DU PLAN
D'OCCUPATION DES SOLS EN
PLAN LOCAL D'URBANISME

4

ENQUETE PUBLIQUE

PLAN DE ZONAGE

Plan A - Echelle 1/ 5000ème

LEGENDE

— Limite de zone

■ Emplacements réservés

- 1 : Création d'un cheminement piétonnier
- 2 : Création d'une zone de stationnement
- 3 : Création d'un cheminement piétonnier
- 4 : Création d'un cheminement piétonnier
- 5 : Création d'un cheminement piétonnier et d'une frange végétale
- 6 : Elargissement de la voirie, 1,50 m
- 7 : Elargissement de la voirie
- 8 : Création d'un cheminement piétonnier
- 9 : Création d'un cheminement piétonnier
- 10 : Création d'un cheminement piétonnier

○ ○ ○ ○ Plantations à créer : arbres, haies, ...

□ □ □ □ Plantations à protéger

■ Espaces boisés classés

espacurba

Cabinet TESSON

Paysagiste - Concepteur

11 rue Pasteur - B.P. 4 - 76340 BLANCOY SUR BRESLE 100, rue Jean Perrin - Z.I. Douai-Droguins - 95900 DOUAI
Tél : 02 32 97 11 91 - Fax : 02 32 97 12 54 Tél : 03 27 98 23 64 - Fax : 03 27 88 09 52
Email : courriel@espacurba.fr Email : courriel@cabinet-tesson.fr